

Lettre d'information relative à la mise en œuvre du règlement européen sur les emballages et les déchets d'emballages (PPWR)

Nous souhaitons vous informer de l'état actuel de la mise en œuvre du règlement européen relatif aux emballages et aux déchets d'emballages (PPWR), entré en application le 12 août 2026.

Les entreprises sont tenues de démontrer la conformité de leurs emballages aux exigences légales en vigueur et de fournir la documentation technique correspondante.

En tant qu'acteur de la chaîne d'approvisionnement, nous travaillons actuellement à la collecte des informations nécessaires auprès de nos fournisseurs. Parallèlement, nous examinons et évaluons les données disponibles afin de vérifier leur conformité aux exigences du PPWR.

Nous vous remercions de votre compréhension quant au délai nécessaire à ce processus, compte tenu de la complexité des exigences et de la transmission progressive des données par nos fournisseurs.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés dès que nous disposerons de nouvelles informations.



Patrick Beer
Chief Operating Officer



Peter Dörsch
Head of Chemicals